



Le rôle du Délégué Départemental

1) Les missions que nous te proposons

Coordination :

- ❑ Organiser les relations et les liens entre les adhérents de ton département.
- ❑ Solliciter les collègues des collectivités qui hésitent à nous rejoindre.
- ❑ Faire remonter au CA les difficultés rencontrées sur le terrain
- ❑ Faire part au CA des initiatives originales prises dans une commune de ton département.
- ❑ Partager et diffuser les orientations d'AGORES sur les grands dossiers techniques et politiques.

Communication :

- ❑ Etre en lien direct avec le membre du CA chargé de la publication de nos publications afin de lui procurer textes et images pour la mise en valeur dans nos publications des animations locales.

Réunions régionales :

- ❑ Participer à l'organisation des réunions régionales et être l'élément mobilisateur pour une participation maximum à ces réunions. Identifier les thèmes locaux qui pourraient être abordés. Solliciter des intervenants potentiels de compétence reconnue.

Forum annuel :

- ❑ Mobiliser les collègues autour du Forum annuel, organiser si besoin le co-voiturage pour un déplacement professionnel de qualité et de convivialité.
- ❑ Participer à l'organisation du Forum notamment pour la tenue du stand AGORES

Référent local :

- ❑ Etre le référent local en mesure de répondre aux sollicitations des communes sur les dossiers techniques, et être capable d'apporter des pistes de solutions par ton savoir faire et grâce aux documents que nous aurons mis à ta disposition.
- ❑ organiser des temps de rencontres tels que café débat sur des thématiques d'actualités (trimestriel ?)

« événements régionaux »

- ❑ tel que salon rencontres etc : pour assurer une présence AGORES, voire un stand (à caler avec l'administrateur référent)
- ❑ Etre un relais auprès des partenaires institutionnels (ex: La DAAF, CDG, CNFPT.....)

2) Les moyens que nous t'apportons

Documentation :

- Tous les textes officiels relatifs à la restauration collective en vigueur et leurs mises à jour.
- Une liste non exhaustive d'ouvrages professionnels de référence.
- Les coordonnées des organismes d'état indispensables.
- Nos magazines
- A la demande des supports « power-point » sur tous les sujets, autant qu'il y en a.

AGORES virtuelle :

- Notre site internet et ses multiples fonctions et applications
www.agores.asso.fr

AGORES concrète sur le terrain :

- La Charte Qualité en restauration collective.
- La Norme AFNOR en restauration collective
- Le logiciel de création de menus (en ligne sur notre site)
- Notre présence et nos réponses conviviales dès que l'on est disponible.

Des dossiers professionnels :

- Des exemples de marchés publics récents.
- Des études de construction de cuisine centrale.
- Des exemples de dossiers d'agrément sanitaire.
- Des budgets prévisionnels.
- Des bilans annuels.
- Des comparatifs de coûts.
- Des démarches novatrices.
- Des exemples dans le cadre du développement durable.

3) Ton engagement

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel fixe :

Tel portable :

Adresse mail :

Ta collectivité employeur :

Ton département :

Tes attentes, tes questions ou tes commentaires...

Ta signature :

Nous souhaitons créer un poste de référent dans chaque département, nous savons que cela sera difficile, c'est pourquoi nous créerons ces liens au fur et à mesure de vos réponses, sans caractère d'urgence.

Bien évidemment nous souhaitons que ces référents s'inscrivent dans la durée, mais si tu changes de poste, de ville, de métier ou si tout simplement si tu n'as plus le temps d'assumer ce rôle, un simple message électronique suffira à te retirer de notre liste.

Ce document rempli est à renvoyer à Eric Faury

par mail : e.faury@canejan.fr

ou

par courrier : Cuisine centrale de Canéjan, allée de la prade d'ombeille 33610 Canéjan

Merci d'avance